



Preventer

FORMATIONS

Catalogue

Conseil & maîtrise des risques professionnels

Nous accompagnons les employeurs (entreprises, collectivités et associations) et leurs travailleurs à développer ou maintenir des compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels, la gestion de la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail



NOS MISSIONS ET MODES D' ACTIONS

Nous créons des parcours de formation personnalisés suivant vos attentes et vos besoins.

Nous nous distinguons par une approche terrain de la formation des acteurs internes de la prévention. C'est pourquoi, nous avons choisi de déployer les formations habilitées par la CARSAT-INRS telles qu' Acteur SST, EvRP-SDC (Evaluation des risques professionnels et salarié désigné compétent)

Nous déployons aussi suite à l'obtention de l'agrément de la DREETS le volet santé sécurité et conditions de travail de la formation auprès des membres du CSE et/ou de la CSSCT

NOS AXES DE COMPETENCES

Evaluer	Accompagner	Former <i>(prise en charge possible par OPCO)</i>
<p>Elaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels</p>	<p>Externalisation du Référent Sécurité (IPRP en support permanent)</p>	<p>Obligations et responsabilités en matière de santé sécurité (Dirigeant/manager et Salariés)</p>
<p>Identification des critères d'exposition aux facteurs de pénibilité</p>	<p>Mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels avec recherche des axes de performance, de mise en conformité et du bien-être au travail</p>	<p>Formation du CSE ou de la CSSCT (Partie Santé Sécurité Conditions de Travail)</p>
<p>-</p> <p>Audit du management Santé Sécurité dans l'entreprise</p>	<p>-</p>	<p>Formation du(des) salarié(s) désigné(s) compétent en PRP ou « référent sécurité »</p>
<p>-</p>	<p>Rédaction de supports de prévention et de sécurité (procédures, consignes, livret d'accueil, fiches de prévention...)</p>	<p>Tirer les leçons de ses accidents de travail (analyse par la méthode de l'arbre des causes)</p>
<p>Diagnostics et évaluations spécifiques sur demande : Analyse du poste de travail, évaluation des risques chimiques, diagnostic TMS, diagnostic document unique en place, et autres</p>	<p>-</p> <p>Obtention de subventions</p>	<p>Prévention du risque chimique</p> <p>Autres sujets de prévention des risques sur demande (ATEX, Bruit/Vibrations, port des EPI...)</p>
<p>-</p>	<p>-</p> <p>Accompagnements spécifiques sur demande (préparation aux certifications SS&T, autres)</p>	<p>Prévention du risque physique</p> <p>Sauveteur Secouriste du Travail</p>
<p>-</p>	<p>-</p>	<p>Equipier de 1^{ère} intervention (Manipulation extincteurs + Equipier d'évacuation)</p>

SOMMAIRE



La formation est une étape essentielle destinée à faire appliquer sur le terrain les mesures de prévention et de protection définies (procédures, consignes de sécurité, équipements). Les formations sont délivrées à tous les collaborateurs concernés. Elles permettent ainsi le maintien et le développement des compétences de tous les acteurs internes de la prévention (dirigeant et salariés). Elles doivent être renouvelées périodiquement et en fonction du retour d'expérience (incident, accident ou toute anomalie ou dysfonctionnement observés)

Retrouvez nos formations qualifiantes et certifiantes :

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE

2 modules : « Dirigeant & managers intermédiaires » et « Salariés »

SECOURISME

Formation SST et MAC SST (CARSAT-INRS) & le secouriste international (S.I.)

INCENDIE

Equipier de 1^{ère} intervention (2 modules : « Equipier d'évacuation », « Manipulation extincteurs »)

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE ET TMS

Module « Gestes et Postures (techniques de manutention) » et Module « Sport-Santé »

PREVENTION DE RISQUES SPECIFIQUES

Risque chimique, explosifs ATEX, bruit/vibrations, risque routier, risques psycho-sociaux (RPS), ...

FORMATION DES MEMBRES DU CSE OU DE LA CSSCT (VOLET SSCT)

Formation des membres du Comité Social & Economique ou de la commission Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT) - volet Santé Sécurité et Conditions de travail (SSCT)

MANAGEMENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

*Elaborer, mettre à jour et faire vivre le document unique (DUERP ou EvRP)
Formation du salarié désigné compétent (SDC) en PRP ou « Référent Sécurité »
Module EvRP-SDC (CARSAT-INRS)*

TIRER LES LEÇONS DE SES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Méthodologie d'analyse de ses accidents de travail (ITaMaMi, AdC)

MALLETTE DU DIRIGEANT (7 MODULES AU CHOIX)

SECOURISME

Secourisme



FORMATION SST	FORMER DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL
<i>Durée</i>	<i>2 jours – 14h au minimum</i>
<i>Public concerné/ Prérequis</i>	<i>Volontaire pour être secouriste / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis</i>
<i>Tarifs</i>	<i>A partir de 1500€ HT groupe ou 250 €HT/personne</i>
<i>Objectifs</i>	

MAC SST	MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST
<i>Durée</i>	<i>1 jour – 7h au minimum</i>
<i>Public concerné/ Prérequis</i>	<i>4 à 10 stagiaires / Être SST en cours de validité</i>
<i>Tarifs</i>	<i>A partir de € HT groupe /</i>
<i>Objectifs</i>	

INCENDIE

MANIP.EXCT MANIPULATION EXTINCTEURS/RIA

Durée

0,5 jour – 3h30

Public concerné/ Prérequis

4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

A partir de 950€ HT groupe ou 300 €HT/personne

Objectifs



EVAC EQUIPIER D'EVACUATION (GUIDE ET SERRE-FILE)

Durée

1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis
Être SST en cours de validité

Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires /

Tarifs

A partir de € HT groupe /

Objectifs



S.S.I. SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Durée

2 jours – 14h au minimum

Public concerné/ Prérequis

Volontaire pour être secouriste / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

A partir de 1200€ HT groupe ou 300 €HT/personne

Objectifs

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRAP

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Durée

2 jours – 14h au minimum

Public concerné/ Prérequis

Tout salarié du privé ou du public étant amené à faire de la manutention manuelle ou travailler dans des postures contraignantes

4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

900€ HT/ groupe 140 €HT/personne

Objectifs



G&P

GESTES ET POSTURES

Durée

½ journée

Public concerné/ Prérequis

4 à 10 stagiaires

Tarifs

700€ TTC groupe ou 90 € TTC/personne

Objectifs



Risques spécifiques

RCHI

SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES

Durée

1 jours – 6h

Public concerné/ Prérequis

1 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

A partir de 600€ HT groupe

Objectifs

ATEX

SENSIBILISATION ATEX

Durée

1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis

Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Être SST en cours de validité

Tarifs

A partir de € HT groupe /

Objectifs

RBVI

SENSIBILISATION AU BRUIT ET VIBRATIONS

Durée

2 jours – 14h au minimum

Public concerné/ Prérequis

Volontaire pour être secouriste / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

A partir de 1200€ HT groupe ou 300 €HT/personne

Objectifs

MANAGEMENT DU RISQUE SOCIAL

Tirer les leçons de ses accidents de travail

Module 1 : Analyse à chaud avec ITaMaMi

Module 2 : Analyse à froid avec AdC (contient le module 1)

ADC

METHODOLOGIE DE L'ARBRE DES CAUSES

Durée

1 jour – 7h

Public concerné/ Prérequis

4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs

A partir de 800€ HT groupe ou 140 €HT/personne

Objectifs



LA MALLETTE DU DIRIGEANT

MODULE 1 MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs A partir de € HT groupe /

Objectifs

MODULE 2 GESTION (COMPTABILITE, ANALYSE FINANCIERE ET INTERPRETATION TABLEAUX DE BORD)

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs A partir de € HT groupe /

Objectifs

MODULE 3 MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE (OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES EN MATIERE DE SANTE SECURITE)

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs A partir de € HT groupe /

Objectifs

MODULE 4 MARKETING ET COMMUNICATION

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs A partir de € HT groupe /

Objectifs

MODULE 5 NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COMPETENCES NUMERIQUES

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis

Tarifs A partir de € HT groupe /

Objectifs

MODULE 6 vente

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis *Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis*

Tarifs *A partir de € HT groupe /*

Objectifs

MODULE 7 BIEN-ETRE (SPORT, ALIMENTATION...)

Durée 1 à 3 jours

Public concerné/ Prérequis *Dirigeant d'entreprise / 4 à 10 stagiaires / Aucun prérequis*

Tarifs *A partir de € HT groupe /*

Objectifs

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Le Code du Travail oblige l'employeur à former des secouristes pour assurer les premiers secours en cas d'urgence aux accidentés et aux malades.



R4224-15 : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1°) Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2°) Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux (la CARSAT recommande 1/10)

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

R4224-16 : En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques. Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'inspecteur du travail

QUI EST CONCERNE :

Tous les employeurs (privé, public ou associatif) à partir d'un salarié

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Former des acteurs de prévention capables de réagir efficacement en cas d'accident et réaliser les gestes de secours adaptés

A graphic with a rounded rectangular border. It features the word 'CONTACTEZ' in white on a pink speech bubble, and 'nous' in white on a blue speech bubble. There are also icons for a mobile phone, an email symbol, and a group of people. Below the speech bubbles, it says 'Demandez un devis personnalisé' and provides the contact information: 'contact@preventer.fr ou 06.67.16.54.21'.

NOTRE FORMATION PROPOSEE :

Un formateur certifié CARSAT/INRS se déplace dans vos locaux pour former vos collaborateurs. Vous recevrez une attestation de formation ainsi que les certificats de SST (Carte SST) valable 24 mois pour vos salariés validés.

FORMATION SST

Durée : 14h

Public : 4 à 10 stagiaires

Prérequis : Être volontaire ou désigné par son employeur

Tarif : 1440 €TTC/groupe ou 250 €TTC/personne

MAC SST

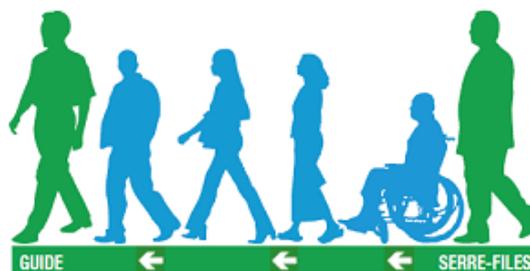
Durée : 7h

Public : 4 à 10 stagiaires

Prérequis : Acteur SST en cours de validité

Tarif : 720 €TTC/groupe ou 120 €TTC/personne

INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (E.P.I.)



OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Les articles R4227-28 et R4227-39 du Code du Travail obligent l'employeur prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs

PUBLIC CONCERNE :

Tous les employeurs (privé, public ou associatif) à partir d'un salarié

POURQUOI LE FAIRE :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Permettre aux salariés d'être capables d'intervenir efficacement en cas de début d'incendie

FORMATION PROPOSEE :

Un formateur compétent se déplace dans vos locaux pour former vos collaborateurs

Cette formation inclut :

MODULE 1 → MANIPULATION DES EXTINCTEURS/RIA

Durée : 0,5 jour ; Aucun prérequis ; Groupe jusqu'à 10 participants ; Tarif : 500 €TTC/groupe (1 jour = 900€ TTC)

MODULE 2 → CHARGE D'EVACUATION = GUIDES ET SERRES-FILES

Durée : 0,5 jour ; Aucun prérequis/Groupe jusqu'à 10 participants ; Tarif : 500 €TTC/groupe

MODULE 3 → ORGANISATION D'UN EXERCICE D'EVACUATION

Durée : 0,5 jour ; Aucun prérequis/Groupe jusqu'à 10 participants ; Tarif : 500 €TTC

Nos atouts :

- Les exercices sont réalisés sur feux réels dans la mesure où les conditions le permettent durant la formation (suivant le lieu de la formation)
- L'exercice d'évacuation sera réalisé et notifié dans le registre de sécurité



PREVENTION DES RISQUES LIE A L'ACTIVITE PHYSIQUE



OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Le décret 2012-137 du 30 Janvier 2012 et l'articles L.4644-1 du Code du Travail et les suivants obligent l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de

QUI EST CONCERNE :

Tous les salariés qui sont amenés à réaliser des tâches de manutention manuelle ou travailler en adoptant des postures contraignantes

POURQUOI LE FAIRE :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Améliorer ses conditions de travail (manutention manuelle et prévention des TMS)
- 3- Permettre à chaque salarié d'être acteur de sa santé

FORMATION PROPOSEE :

Un formateur certifié CARSAT/INRS se déplace dans vos locaux pour former vos collaborateurs

→ PRAP & TMS : MODULE 1 « GESTES ET POSTURES (TECHNIQUE DE MANUTENTION) »

Durée : 0,5 h – Prérequis : Aucun –

Tarif : 500 € TTC/groupe ; 1 jour = 800 € TTC



→ PRAP & TMS : MODULE 2 « SPORT-SANTE »

Durée : 0,5 h – Prérequis : Aucun –

Tarif : 500 € TTC/groupe ; 1 jour = 800 € TTC



SENSIBILISATION AU RISQUE CHIMIQUE

OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Le décret 2012-137 du 30 Janvier 2012 et l'articles L.4644-1 du Code du Travail et les suivants obligent l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de

QUI EST CONCERNE :

Tous les salariés qui sont amenés à réaliser des tâches de manutention manuelle ou travailler en adoptant des postures contraignantes

POURQUOI LE FAIRE :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Améliorer ses conditions de travail (manutention manuelle et prévention des TMS)
- 3- Permettre à chaque salarié d'être acteur de sa santé

FORMATION PROPOSEE :

Un formateur compétent se déplace dans vos locaux pour former vos collaborateurs.



→ SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES

INTRA : Durée : 7 h – Prérequis : Aucun - Tarif : 700 € TTC/groupe/jour

SENSIBILISATION AU RISQUE BRUIT & VIBRATIONS

OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Le décret 2012-137 du 30 Janvier 2012 et l'articles L.4644-1 du Code du Travail et les suivants obligent l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de

QUI EST CONCERNE :

Tous les salariés qui sont amenés à réaliser des tâches de manutention manuelle ou travailler en adoptant des postures contraignantes

POURQUOI LE FAIRE :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Améliorer ses conditions de travail (manutention manuelle et prévention des TMS)
- 3- Permettre à chaque salarié d'être acteur de sa santé

FORMATION PROPOSEE :

Un formateur compétent se déplace dans vos locaux pour former vos collaborateurs.



→ SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES

INTRA : Durée : 6 h – Prérequis : Aucun - Tarif : 700 € TTC/groupe/jour

ELABORER, METTRE A JOUR ET FAIRE VIVRE SON DOCUMENT UNIQUE



OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Le décret 2012-137 du 30 Janvier 2012 et l'articles L.4644-1 du Code du Travail et les suivants obligent l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (= référent santé et sécurité au travail). Et ce, après leur avoir faire suivre une formation ou de faire appel à un IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

QUI EST CONCERNE :

Tous les employeurs (privé, public ou associatif) à partir d'un salarié

POURQUOI LE FAIRE :

- 1- Être conforme à la réglementation
- 2- Former des acteurs de la prévention des risques

FORMATION PROPOSEE :

Un expert IPRP se déplace dans votre entreprise ou réunit maximum 6 personnes

→ REDIGER SON DOCUMENT UNIQUE

Formation initiale ;

Durée ; Public/prérequis ; *Tarif jour : 400 €HT*

Objectifs

→ FAIRE VIVRE SON DOCUMENT UNIQUE

Maintenir l'acquisition des compétences du SST formé

